Objectif stratégique VIII : Interface de communication dynamique entre l'OMPI, ses États membres et l'ensemble des parties prenantes						
	Communication plus efficace avec le grand public concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMP Budget proposé pour 2012-2013 : 13 664 Part consacrée au développement : 5 974	Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes Budget proposé pour 2012-2013 : 2 935 Part consacrée au développement : 1 402	Engagement réel auprès des États membres Budget proposé pour 2012 : 5 311 Part consacrée au développement : -	Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les ONG Budget proposé pour 2012-2013 : 1 194 Part consacrée au développement : -	L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et forums de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales Budget proposé pour 2012-2013 : 3 652	Budget total proposé pour l'OS VIII : 26 756
Objectif stratégique I : Évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle	Objectif stratégique II : Prestation de services mondiaux de propriété intellectuelle de premier ordre	Objectif stratégique III : Favoriser l'utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement	Objectif stratégique IV : u Coordination et développement de l'infrastructure mondiale en matière de propriété intellectuelle	Objectif stratégique V : Source de références mondiale pour l'information et l'analyse en matière de propriété intellectuelle	Part consacrée au développement : 65 Objectif stratégique VI : Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle	Part totale consacrée au développement OS VIII :7 4 Objectif stratégique VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux
membres en ce qui concerne le développement des cadres politiques et juridiques pour le système international des brevets, les marques, les dessins et modèles industriels, les indications géographiques, le droit d'auteur et les droits connexes, les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques Budget proposé pour 2012-2013: 15 256 Part consacrée au développement: 7 263 Prise de décisions fondées sur des données probantes concernant les questions de droit d'auteur Budget proposé pour 2012-2013: 2 754 Part consacrée au développement: 2 754 Cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriét intellectuelle Budget proposé pour 2012-2013: 9 769	Utilisation stratégique en connaissance de cause du PC par tous les innovateurs susceptibles d'en tirer parti Budget proposé pour 2012-2013: 7 041 Part consacrée au développement: - Liens renforcés avec les utilisateurs du PCT et les office Budget proposé pour 2012-2013: 16 897 Part consacrée au développement: 5 203 Amélioration globale du système du PCT Budget proposé pour 2012-2013: 3 225 Part consacrée au développement: 250 Amélioration du fonctionnement du Bureau international Budget proposé pour 2012-2013: 152 098 Part consacrée au développement: - Connaissance accrue du système de La Haye Budget proposé pour 2012-2013: 2 185	nationaux clairement définis et cohérents en matière d'innovation et de propriété intellectuelle, conformes aux objectifs et aux priorités de développement à l'échelle nationale es Budget proposé pour 2012-2013: 10 570 Part consacrée au développement: 10 570 Renforcement des capacités en matière de ressources humaines pour pouvoir répondre aux nombreuses exigences en ce qui concerne l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays et transition Budget proposé pour 2012-2013: 35 922 Part consacrée au développement: 35 457 Accès facilité à l'enseignement en matière de propriété intellectuelle	monde à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que l'utilisation et la diffusion de celle-ci Budget proposé pour 2012-2013 : 6 932 Part consacrée au développement : 1 213 Accès amélioré à l'information et aux savoirs en matière de propriété intellectuelle, et meilleure utilisation de cette information et de ces savoirs, par les institutions de n propriété intellectuelle et le public, pour promouvoir l'innovation et faciliter l'accès aux œuvres de création protégées et aux œuvres de création dans le domaine public Budget proposé pour 2012-2013 : 14 974 Part consacrée au développement : 12 478	de la propriété intellectuelle Budget proposé pour 2012-2013: 1 569 Part consacrée au développement : Utilisation d'une analyse économique de l'OMPI pour l'élaboration d'une politique de propriété intellectuelle Budget proposé pour 2012-2013: 2 711 Part consacrée au développement : 1 202 Accès amélioré à l'information juridique en matière de propriété intellectuelle et utilisation améliorée de celle-ci	Progrès du dialogue international de politique générale entre les États membres de l'OMPI en ce qui concerne la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement Budget proposé pour 2012-2013 : 635 Part consacrée au développement : 276 Coopération et coordination systématiques et efficaces entre les travaux de l'OMPI et ceux d'autres organisations internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle Budget proposé pour 2012-2013 : 785 Part consacrée au développement : 589	intellectuelle afin d'améliorer la prise de décisions de politique générale Budget proposé pour 2012-2013: 116 Part consacrée au développement: 65 Reconnaissance de l'OMPI en tant que source fiable d'appui, d'assistance et de référence en ce qui conc l'information en matière d'innovation et de propriété intellectuelle dans les processus de politique publique petinents Budget proposé pour 2012-2013: 214 Part consacrée au développement: 121 Les instruments axés sur la propriété intellectuelle s utilisés pour le transfert de connaissances ainsi que l'adaptation et la diffusion des technologies et à des de diffusion entre les pays développés et les pays e
Protection renforcée des emblèmes d'États et des noms et emblèmes d'organisations internationales intergouvernementales Budget proposé pour 2012-2013 : 556 Part consacrée au développement : 37	Part consacrée au développement : Utilisation plus fréquente et améliorée du système de La Haye Budget proposé pour 2012-2013 : 2 153 Part consacrée au développement :	Budget proposé pour 2012-2013 : 3 903 Part consacrée au développement : 3 903 Mise à niveau des compétences en matière de gestion de la propriété intellectuelle pour les entreprises Budget proposé pour 2012-2013 : 843 Part consacrée au développement : 843	Diffusion accrue des collections numérisées de brevets des offices nationaux ou régionaux des États membres de l'OMPI Budget proposé pour 2012-2013 : 1 210 Part consacrée au développement : 302 Mise à jour régulière de PATENTSCOPE en ce qui			développement, notamment les pays les moins ava pour répondre aux défis mondiaux Budget proposé pour 2012-2013: 2 5 Part consacrée au développement: 1 8 Reconnaissance de l'OMPI en tant qu'instance compétente pour examiner les questions relatives à
	Meilleure administration du système de La Haye Budget proposé pour 2012-2013 : 2 633 Part consacrée au développement : - Meilleure utilisation des systèmes de Madrid et de	Principes du Plan d'action pour le développement intégrés dans les programmes et activités de l'Organisation Budget proposé pour 2012-2013: 4 199 Part consacrée au développement : 4 199	concerne les demandes selon le PCT Budget proposé pour 2012-2013 : 2 159 Part consacrée au développement : 540 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices de propriété intellectuelle et d'autres			propriété intellectuelle et à la politique en matière de concurrence Budget proposé pour 2012-2013 : 1 3 Part consacrée au développement : 1 3
	Lisbonne, notamment par les pays en développement e les PMA Budget proposé pour 2012-2013: 7 841 Part consacrée au développement: 2 957 Amélioration du fonctionnement des systèmes de Madri	Planification, mise en œuvre, suivi, évaluation et établissement de rapports efficaces en ce qui concerne les recommandations du Plan d'action pour le développement	institutions de propriété intellectuelle, leur permettant de fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) Budget proposé pour 2012-2013: 16 832 Part consacrée au développement: 16 540			
	et de Lisbonne Budget proposé pour 2012-2013: 43 445 Part consacrée au développement: 730 Connaissance accrue des systèmes de Madrid et de Lisbonne Budget proposé pour 2012-2013: 1546	Part consacrée au développement : 1220 Meilleure compréhension du Plan d'action pour le développement par les États membres, les organisations intergouvernementales, la société civile et les autres parties prenantes	S			
	Part consacrée au développement : 1 133 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et d'autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges Budget proposé pour 2012-2013 : 3 175 Part consacrée au développement : 91	communautés, les organisations et les autres parties	s			
	Protection efficace de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD Budget proposé pour 2012-2013 : 7 409 Part consacrée au développement : 212	Renforcement ou établissement de mécanismes, de programmes et de partenariats de coopération dans les PMA Budget proposé pour 2012; 1 517 Part consacrée au développement: 1 517				
		Capacité accrue des PME à mettre la propriété intellectuelle au service de l'innovation et de la commercialisation Budget proposé pour 2012 : 5 253 Part consacrée au développement : 5 253 Augmentation des ressources extrabudgétaires disponibles aux fins du développement de la propriété intellectuelle, soit par des contributions directes à l'OMP soit par accès à d'autres moyens externes de financement Budget proposé pour 2012 : 1 769	ı			
	Budget total proposé pour l'OS II : 249 647 Part totale consacrée au développement OS II :10 577	Part consacrée au développement : 1 429 Budget total proposé pour l'OS III : 67 546 Part totale consacrée au développement OS III : 66 686	Budget total proposé pour l'OS IV : 42 107 Part totale consacrée au développement OS IV :31 073	Budget total proposé pour l'OS V : 6 524 Part totale consacrée au développement OS V :3 304	Budget total proposé pour l'OS VI : 1 420 Part totale consacrée au développement OS VI : 865	Budget total proposé pour l'OS VII : 7 Part totale consacrée au développement OS VII :
		Objectif stratégique IX : Structure	d'appui administratif et financier efficace permettant	l'OMPI d'exécuter ses programmes		
tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes (ressources humaines, informatique, conférences, service linguistique, achats, voyages, imprimerie et publications, gestion des locaux) Budget proposé pour 2012-2013: 136 604 Part consacrée au développement:	sur les résultats en matière de programmation et de finances	Effectifs gérés correctement, diversifiés, motivés et qualifiés Budget proposé pour 2012 : 12 703 Part consacrée au développement : - Environnement de travail amélioré fondé sur un cadre réglementaire orienté vers le progrès et des voies effectives de prise en considération des préoccupations du personnel Budget proposé pour 2012 : 1 038 Part consacrée au développement : -	Sûreté et sécurité des membres du personnel, des délégués, des visiteurs, des données et des biens de l'OMPI Budget proposé pour 2012-2013: 15 031 Part consacrée au développement: Les investissements dans les TIC sont étroitement alignés sur les priorités stratégiques et entraînent des avantages sur le plan opérationnel Budget proposé pour 2012-2013: 2 147 Part consacrée au développement:	couvrant tous les secteurs à haut risque Budget proposé pour 2012-2013: 1 364 Part consacrée au développement: Les rapports d'enquête constituent une base fiable pour les décisions du Directeur général Budget proposé pour 2012-2013: 1 364	Des données d'évaluation fondées sur des éléments probants sont mises à la disposition de la haute direction, des chefs de programmes et des États membres aux fins de la prise de décisions Budget proposé pour 2012-2013 : 2 321 Part consacrée au développement : 1 741 Réduction de l'impact environnemental des activités de l'OMPI Budget proposé pour 2012-2013 : 299 Part consacrée au développement : -	Nouvelle salle de conférence et installations conne pour les réunions des États membres Budget proposé pour 2012-2013 : 8 Part consacrée au développement : Coûts relatifs au nouveau bâtiment administratif maintenus au minimum Budget proposé pour 2012-2013 : 7 (Part consacrée au développement :
			Accès physique amélioré au campus de l'OMPI Budget proposé pour 2012-2013 : 439 Part consacrée au développement :			Budget total proposé pour l'OS IX : 210: Part totale consacrée au développement OS IX :2